

Avantages de poser votre candidature

Une nomination aux Prix Desjardins Entrepreneurs est une excellente occasion :

- d'augmenter la notoriété et la crédibilité de votre entreprise auprès du public, de votre marché cible et du milieu des affaires en général;
- de favoriser le développement des affaires de votre entreprise;
- de valoriser votre entreprise et vos employés, et de contribuer à la mobilisation de ceux-ci;
- de démarquer votre entreprise comme employeur dynamique et comme employeur de choix pour attirer et conserver la main-d'œuvre qualifiée et spécialisée;
- de bénéficier de nombreuses occasions d'affaires et de contacts intéressants;
- de jouir d'une tribune médiatique ciblée d'une valeur de 40 000 \$, offerte gracieusement par le réputé journal *Les Affaires*, incluant :
 - une publicité avec photo annonçant les lauréats des Prix Desjardins Entrepreneurs dans le journal *Les Affaires*;
 - un publiereportage avec photo sur votre entreprise dans le journal *Les Affaires*;
 - un publiereportage avec photo sur votre entreprise dans le magazine *Desjardins Entreprises* (85 000 exemplaires) ou *Partenaires* (18 000 exemplaires, pour le secteur agricole exclusivement), distribués aux entrepreneurs membres de Desjardins;
 - le logo de votre entreprise sur le site de Desjardins ainsi qu'un hyperlien vers le site de votre entreprise;
 - la mention de votre entreprise dans le communiqué de presse annonçant les lauréats des Prix Desjardins Entrepreneurs (émis par Desjardins aux médias).
- et de recevoir une bourse de 10 000 \$ (lauréats de la catégorie Jeunes entrepreneurs).

